

# IMPORTANT SAFETY RECALL SECOND NOTICE – EXPANDED RECALL



COOPER TIRE & RUBBER COMPANY  
Findlay, Ohio 45840 419-423-1321

September 25, 2020 – Original Issuance  
March 3, 2021 – Second Notice – Expanded Recall

Dear Customer:

This notice is sent to you in accordance with the requirements of the Motor Vehicle Safety Act. This is to inform you that your tire may contain a defect that could affect the safety of a person.

Cooper Tire & Rubber Company has assigned this motor vehicle safety recall number **177-2** and the Department of Transport has assigned it motor vehicle safety recall number **2021-092**.

Cooper Tire & Rubber Company has determined that a defect exists in certain tubeless radial passenger tires, as identified in the table below:

Product Name	Size	DOT Serial Number	Brand
CS5 Grand Touring (T-rated)	225/55R17	U9 00 1CW 2920-3220 & 4220-4420 & 5120-0121	COOPER

The DOT identification number is molded into each tire, and is composed of a DOT sequence, followed by a four-digit DOT date code. As an example, the following illustration shows what this number would look like for one of the affected tires in the chart above (Cooper CS5 Grand Touring, Size 225/55R17). For this tire, the DOT sequence begins with U9001CW --- and ends with a date code (2-digit week and 2-digit year), which could be between 2920 through 3220 or 4220 through 4420 or 5120 through 0121, inclusive. In the example below it is 3020.



Cooper Tire & Rubber Company is recalling all of the tires with the DOT tire identification number above. Pursuant to the Motor Vehicle Tire Safety Regulation the tire identification number cannot be removed unless the affected tire is destroyed or otherwise rendered permanently unusable.

You are receiving this letter because our records indicate that you may have purchased one or more of the recalled tires. The affected tires as manufactured may have low tread gauge which may cause cracking at the base of the shoulder slots which could lead to tread separation that if undetected may ultimately result in a tire failure leading to the loss of vehicle control. The affected tires may have a visual anomaly on the outside shoulder area of the tire. In-service conditions may include a ride disturbance or in certain cases, vehicle steering or ride may be impacted, providing operator notice. Driving at high speeds may cause this condition to occur and should be avoided until the tires have been inspected and replaced, if they fall within the identification numbers shown above.

Cooper Tire & Rubber Company has determined that up to 210 of the subject tires were imported into Canada for the replacement market.

To ensure your safety and satisfaction with our product, we request that you return the recalled tire(s) and this letter to your Cooper Tire dealer. If the inspection verifies that you have a tire or tires with the suspect identification number, they will be replaced, mounted, and balanced at no charge to you if you have presented them for remedy within one hundred and eighty (180) days after (i) receipt of this letter or (ii) notice that a replacement tire is available (if not available at the time of inspection). It is expected that replacement tires will be available at the time of the inspection. However, if the tires are not available at the time of inspection, they will be available within twenty-one (21) days. After expiration of the one hundred and eighty (180) day period, tires will be replaced under our normal adjustment policy.

The time required to determine if the tire is subject to RECALL is only a few minutes and approximately thirty (30) minutes per tire if replacement is required.

Should any questions or problems arise while your tires are being inspected or replaced, please call the Cooper Tire Consumer Relations Department at 800-854-6288. We will attempt to be of service to you. Cooper Tire & Rubber Company has assigned this Notice of Defect number 177-2.

We regret this inconvenience, but are sure that you understand our interest in your safety and satisfaction with your tires. Please see your dealer immediately for free replacement of the recalled tires. Give this letter to them so that it can be returned to us for purposes of this recall.

Sincerely,

William N. G. Geaman, Jr.  
Manager, Consumer Quality Systems

---

TO BE COMPLETED BY DEALER

Tire(s) inspected and replaced \_\_\_\_\_  
(date)

Dealer stamp or name and address

**Dealer:** Please complete the above, attach letter to the standard Warranty Return Form and return with the recalled tire(s).

# IMPORTANT RAPPEL DE SÉCURITÉ DEUXIÈME AVIS - RAPPEL ÉLARGI



COOPER TIRE & RUBBER COMPANY  
Findlay (Ohio) 45840 419 423-1321

25 septembre 2020 - Émission originale  
3 mars 2021 - Deuxième Avis - Rappel Élargi

Madame, Monsieur,

Le présent avis vous est envoyé conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité automobile. La présente a pour but de vous informer que votre pneu est susceptible d'avoir un défaut qui pourrait porter atteinte à la sécurité humaine.

Cooper Tire & Rubber Company a attribué le numéro **177-2** à ce rappel de sécurité et le ministère des Transports lui a attribué le numéro **2021-092**.

Cooper Tire & Rubber Company a déterminé qu'un défaut est présent dans certains pneus radiaux sans chambre à air pour véhicule de passagers, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nom du produit	Taille	Numéro de série DOT	Marque
CS5 Grand Touring (T-rated)	225/55R17	U9 00 1CW 2920-3220 & 4220-4420 & 5120-0121	COOPER

Le numéro d'identification du DOT est moulé dans chaque pneu et est composé d'une séquence DOT suivie d'un code de date à quatre chiffres. Par exemple, l'illustration suivante représente le numéro d'un des pneus concernés dans le tableau ci-dessus (le Cooper CS5 Grand Touring, 225/55R17). Pour ce pneu, la séquence DOT commence par l'indication U9001CW – et se termine par un code de date (semaine en 2 chiffres et année en 2 chiffres), qui peut être compris entre 2920 et 3220 ou 4220 et 4420 ou 5120 et 0121 (inclusivement). Voir l'exemple ci-dessous.



Cooper Tire & Rubber Company effectue le rappel de tous les pneus ayant le numéro d'identification DOT indiqué ci-dessus. En vertu du Règlement sur la sécurité des pneus de véhicule automobile, le numéro d'identification du pneu ne peut être retiré à moins que le pneu concerné ne soit détruit ou rendu définitivement inutilisable.

Les pneus concernés, comme ils sont fabriqués, peuvent avoir une bande de roulement réduite, ce qui peut provoquer des fissures à la base des fentes dans l'épaule et entraîner une séparation de la bande de roulement qui, si elle n'est pas détectée, peut finalement entraîner une défaillance du pneu conduisant à la perte de contrôle du véhicule. Les pneus concernés peuvent présenter une anomalie visuelle sur la zone extérieure de l'épaule du pneu. Les conditions de service peuvent inclure une perturbation de la conduite ou, dans certains cas, la direction ou la conduite du véhicule peuvent être affectées, pour autant que le conducteur en soit averti. La conduite à haute vitesse, qui peut favoriser l'apparition de ce problème, devrait être évitée jusqu'à ce que les pneus aient été inspectés et remplacés si leur numéro d'identification correspond à celui indiqué ci-dessus.

Cooper Tire & Rubber Company a déterminé que jusqu'à 210 des pneus concernés ont été importés au Canada sur le marché de remplacement.

CanadaCTRC1770221 - Deuxième Avis - Rappel Élargi

Afin de nous assurer de votre sécurité et de votre satisfaction, nous vous demandons de retourner le ou les pneus faisant l'objet de ce rappel à votre détaillant Cooper et d'apporter la présente lettre. Si après le processus d'inspection on confirme que vous êtes en possession d'un ou de plusieurs pneus visés par le présent rappel, ceux-ci seront remplacés, posés et équilibrés sans frais dans les cent quatre-vingts (180) jours (i) après la réception de cette lettre ou (ii) après la réception d'un avis indiquant que des pneus de remplacement sont disponibles (s'ils ne sont pas disponibles au moment de l'inspection). Il est prévu que le remplacement des pneus sera possible au moment de l'inspection. Toutefois, si les pneus ne sont pas disponibles au moment de l'inspection, ils le seront dans un délai de vingt et un (21) jours. À l'échéance de la période de cent quatre-vingts (180) jours, les pneus seront remplacés conformément à notre politique d'ajustement habituelle.

Il ne faut que quelques minutes pour déterminer si les pneus font l'objet du RAPPEL; trente (30) minutes par pneu seront cependant nécessaires si le remplacement des pneus est requis.

Pour toute question ou en cas de problème durant l'inspection ou le remplacement de vos pneus, veuillez communiquer avec le service des relations avec les consommateurs de Cooper Tire au 1 800 854-6288. Nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour vous aider. Cooper Tire & Rubber Company a attribué le numéro 177-2 à cet avis de défektivité.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut vous causer, mais nous demeurons convaincus que vous comprenez l'importance que nous portons à votre sécurité et à la satisfaction que vous éprouvez quant à vos pneus. Veuillez communiquer avec votre revendeur immédiatement pour obtenir un remplacement gratuit des pneus faisant l'objet de ce rappel. N'oubliez pas de lui remettre cette lettre afin qu'elle puisse nous être retournée aux fins du présent rappel.

Sincères salutations,

William N. G. Geaman, Jr.  
Directeur, Systèmes de qualité aux consommateurs

---

À REMPLIR PAR LE REVENDEUR

Pneu(s) inspecté(s) et remplacé(s) \_\_\_\_\_  
(date)

Sceau ou nom et adresse du revendeur

**Revendeur :** Veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessus, joindre la lettre au formulaire de retour de garantie standard et retourner le tout avec le ou les pneus faisant l'objet de ce rappel.